



Centre de prévention du suicide  
et d'intervention de crise  
du Bas-Saint-Laurent

# RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS 2022-2023



*« Un espace d'humanité »*

1 866 APPELLE

1 866 277-3553

À PROPOS DE NOUS .....	2
Centre de prévention du suicide.....	2
Centre de crise .....	2
L'expertise.....	2
CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	3
Les administrateurs84.....	3
L'ÉQUIPE.....	4
L'équipe de direction .....	4
L'équipe d'administration .....	4
L'équipe d'intervention.....	4
L'équipe d'entretien.....	4
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM ET DU PRÉSIDENT .....	5
SUIVI AUX PRIORITÉS D' ACTIONS .....	6
Suivi aux priorités d'actions 2022-2023 .....	6
PRIORITÉS D' ACTIONS.....	7
Priorités d'actions pour l'année 2023-2024.....	7
ORGANIGRAMME .....	8
L'organigramme du CPSICBSL .....	8
SENTINELLES .....	9
La formation « Agir en sentinelle pour prévenir le suicide » .....	9
LES SERVICES.....	10
Intervention téléphonique.....	10
Nombre d'interventions.....	11
Hébergement .....	13
SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE .....	15
INTERVENTIONS EXTERNES ET PARTENARIATS .....	16
Postvention .....	16
Suivi étroit.....	17
ESCOUADE 24/7 .....	18
Escouade 24/7.....	18
PARTENARIAT.....	19
Partenariat .....	19



Le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent (CPSICBSL) est un organisme communautaire dûment constitué et reconnu comme œuvrant en santé et services sociaux.

Il a pour mission principale la prévention du suicide et des situations de vulnérabilité.

Pour bien accomplir sa mission et ainsi atteindre des résultats significatifs, il se doit : de mettre en place de forts liens de partenariat autant dans le domaine de la prévention que celui de l'intervention et d'agir auprès des proches des personnes en détresse.

**Présent pour vous depuis 1988**

## Centre de prévention du suicide

- **Intervenir auprès des personnes suicidaires, leurs proches et les personnes endeuillées par suicide**

## Centre de crise

- **Intervenir auprès de la personne vulnérable et leur entourage.**

## L'expertise

- **Près d'une vingtaine d'intervenants spécialisés en intervention de crise et en prévention du suicide**

## Les administrateurs

Michel Plante, président  
Directeur général, LOGERI inc.

Richard Plourde, vice-président  
Retraité, Club de golf Val-Neigette

Steeve Bouillon, secrétaire et trésorier  
Policier, lieutenant, responsable de poste MRC Rimouski-Neigette  
Sûreté du Québec

Claude Ouellet  
Chef de division – Transports médicaux T.R.E.S.  
Coordonnateur du matériel roulant  
ParaXion

Cédric Bouillon  
Représentant – Buropro Citation

Frédérique Nadeau-Marcotte  
Psychiatre  
CISSS du Bas-Saint-Laurent

Gilbert Marquis  
Président de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent  
Président de la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent

Laurence Poirier  
Intervenante, service d'aide et d'intervention de crise 24/7  
Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent

Caroline Ruest  
Entrepreneure Miralis | Aux Créations Florales

## L'équipe de direction

Directrice générale  
Valérie Quimper

Coordonnatrice interventions externes  
et partenariats  
Sabrina Chamberland Mercier, B. Trav. Soc.

Adjointe à la coordination interventions  
externes et partenariats  
Sara Maude Auclair

Coordonnatrice clinique et formation  
Daphnée Desrosiers-Ouellet



## L'équipe d'administration

Technicienne en soutien aux processus  
des ressources humaines  
Élisabeth Maltais

Technicienne comptable  
Sonia Lévesque

Secrétaire  
Lyne Lavoie

## L'équipe d'intervention

Alexandra • Amel • Anne-Marie

Gabriel • Jacynthe • Jessica

Jonathan • Josée • Josiane

Laurence • Louis-Julien •

Marie-Laurence • Maud

Nancy • Nymphéa

Pierre • Simon • Thomas



## L'équipe d'entretien

Julie Guité

Jean-Pierre Gauthier

Jean Ouellet

## Mot du directeur général par intérim et du président

Au cours des dernières années, le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent a affronté de multiples enjeux tels que la pandémie de COVID-19, la pénurie de main-d'œuvre et de nombreux départs en ressources humaines. Le Centre a relevé avec brio les défis que ces enjeux représentaient et, ceci, en ayant recours à la force de tout un chacun. C'est bien souvent devant les obstacles que la solidarité se manifeste. Au pire de la crise de pénurie de main-d'œuvre, l'équipe a su demander de l'aide à ses partenaires afin de maintenir le service d'hébergement ouvert à la population dans le besoin. Par la suite, fort de cette alliance et de l'expérience vécue, nous avons pu, à notre tour, apporter notre aide et notre expertise à un partenaire en difficulté. Nous avons vécu une belle alliance entre partenaires et avons su conjuguer nos forces. La recette gagnante à ce partenariat ponctuel et combien important est sans aucun doute la confiance entre toutes les parties.

Aujourd'hui, l'avenir semble plus radieux et la motivation n'en est que plus grande. Le Centre se tourne confiant vers l'avenir et le temps est idéal pour établir une vision long terme et, ceci, tant sur notre mission que sur les moyens à mettre en place pour assurer sa réussite. Il est important de se rêver dans le futur et de mettre en place les actions nous rapprochant de nos aspirations. C'est pourquoi, à l'image de la solidarité vécue lors des dernières années, nous allons entreprendre l'avenir avec la même énergie d'équipe et veiller à optimiser notre offre de service à la population. Pour y arriver, la recette gagnante est dans la confiance en notre équipe et le rassemblement de ses forces. Le tout se réalisera avec cette notion du « prendre soin » tant de l'équipe que de sa mission.

Merci à vous toutes et tous pour vos efforts dans les épreuves et de l'excellence du travail accompli. Merci aux employés pour votre intérêt marqué envers l'organisation. Merci aux administrateurs du conseil d'administration pour votre support à l'équipe. Merci au CISSS du Bas-Saint-Laurent pour votre partenariat et votre soutien constant. Enfin, merci au ministre Lionel Carmant pour la reconnaissance soutenue qu'il a su accorder à la mission et à la présence des centres d'intervention de crise en rappelant constamment l'importance de ces incontournables pour le bien-être et le mieux-être de la population.

Louis-Marie Bédard, directeur général par intérim

Michel Plante, président

## Suivi aux priorités d'actions 2022-2023

### Les priorités

#### **1. Ressources humaines**

- Développer et consolider les travaux amorcés en 2021-2022 sur la structuration de nos pratiques en matière de ressources humaines.
- Amorcer les travaux et négocier la prochaine convention collective 2023-2026.

#### **Bilan**

Cette priorité est reconduite sous la forme de la priorité 1, 2023-2024 (voir page 7).

#### **2. Formation et accompagnement**

Poursuivre le développement et la consolidation de l'expertise en mettant à la disposition des formations auprès de l'équipe d'intervention en plus de mettre en place des pratiques d'accompagnement favorisant le transfert de connaissances et l'autoformation.

#### **Bilan**

- Christine Jacques, coordonnatrice de l'Escouade 24/7, et nouvellement formatrice attestée pour la formation provinciale sur l'intervention de crise dans le milieu 24/7.
- Une vague de formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques », auprès des intervenants du Centre, est planifiée pour juin 2023.

#### **3. Services externes et partenariats**

- Mettre en place les conditions favorables au déploiement de la formation « Agir en sentinelle pour la prévention du suicide ».
- Mettre en place la structure organisationnelle et les ressources nécessaires au développement des services de suivi étroit et de la postvention.

#### **Bilan**

- Nous avons une ressource humaine formée et spécialisée à la formation de sentinelles.
- Des formations sont présentement dispensées, et ce, de façon régulière.

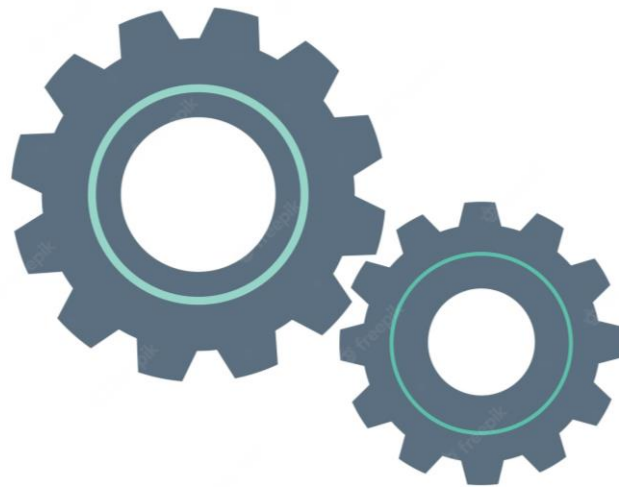
## Priorités d'actions pour l'année 2023-2024

### Priorité 1 :

Mise en place d'un programme d'attraction et de rétention du personnel employé à titre d'intervenant(e) aux services d'aide et d'intervention de crise 24/7.

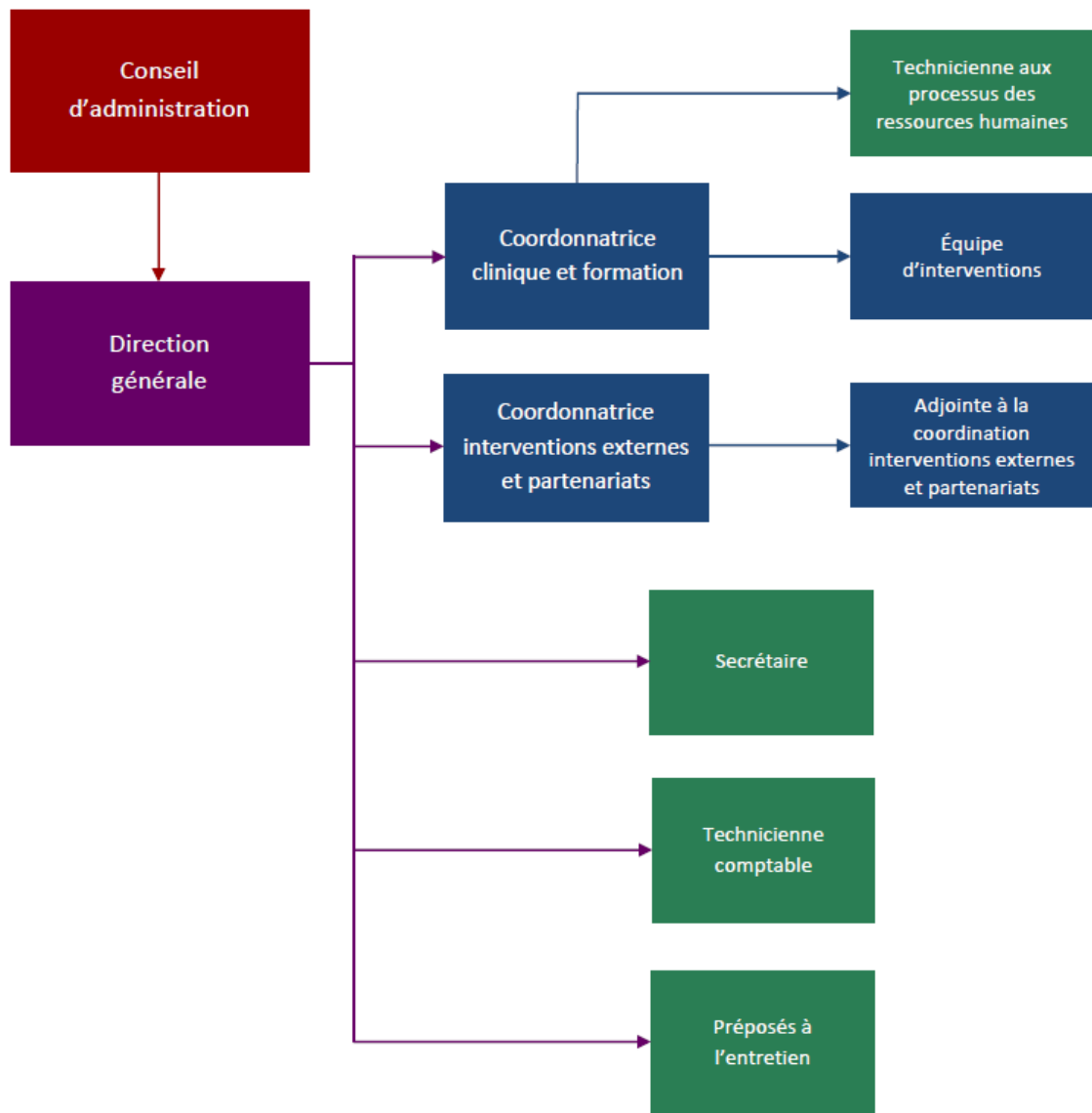
### Priorité 2

Mise en place d'un comité d'analyse afin d'élaborer un plan d'action concernant la vision du Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent en 2033.





## L'organigramme du CPSICBSL



## La formation « Agir en sentinelle pour prévenir le suicide »

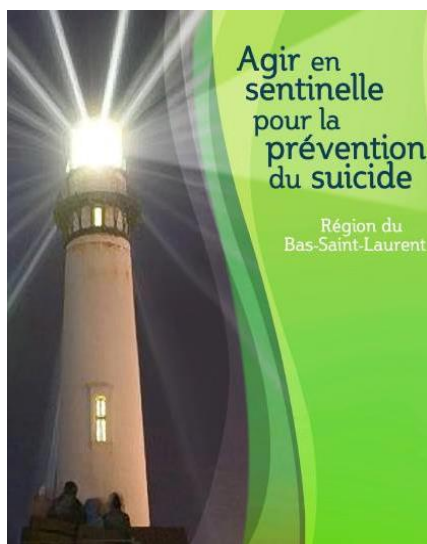
Programme national parrainé par la santé publique, la formation « Agir en sentinelle pour la prévention du suicide » est offerte aux adultes volontaires qui peuvent être en contact avec des personnes suicidaires de par leur travail ou leurs activités. Ils sont choisis pour leurs liens avec des groupes ou des milieux plus vulnérables au suicide.

Les sentinelles sont des personnes formées pour reconnaître les personnes suicidaires et les accompagner vers les ressources d'aide. Elles permettent de rejoindre les personnes plus isolées ou celles qui n'utilisent pas les services psychosociaux de leur communauté.

Le réseau sentinelle est soutenu par le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent. Les sentinelles peuvent contacter les intervenants afin d'être guidées, accompagnées et écoutées, et ce, en tout temps 24 h/24 et 7 j/7.

Nous offrons également la formation Sentinelle à déclinaison agricole qui est adaptée à la réalité des producteurs agricoles.

4 groupes ont reçu la formation « Agir en sentinelle pour la prévention du suicide » pour un total de 48 sentinelles formées.



## Intervention téléphonique

La mission de notre organisme est d'offrir à la population des services en prévention du suicide et en intervention de crise 24 h/24, 7 j/7.

En ce qui a trait à la problématique du suicide, notre rôle est de le prévenir et d'en diminuer les impacts en offrant des services d'intervention professionnels et spécialisés aux personnes suicidaires, leur entourage ainsi que l'accompagnement aux intervenants des différents milieux. Mandataire de la ligne régionale I 866 APPELLE (1 866 277-3553), nous offrons un service d'intervention téléphonique 24 h/24 et 7 j/7 sans frais à la grandeur du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. La ligne d'intervention constitue la porte d'entrée pour l'ensemble des services d'intervention offerts par l'organisme.

Nous offrons des services d'intervention de crise auprès des personnes qui vivent une situation de crise, qu'elle soit situationnelle ou reliée à un problème de santé mentale. Cette offre s'inscrit en deux volets soient : l'intervention téléphonique à partir de la ligne I 866 APPELLE et l'hébergement de crise pour une durée maximum de 14 jours.

L'organisme s'appuie sur l'expertise de près d'une vingtaine d'intervenants en intervention de crise et en prévention du suicide.

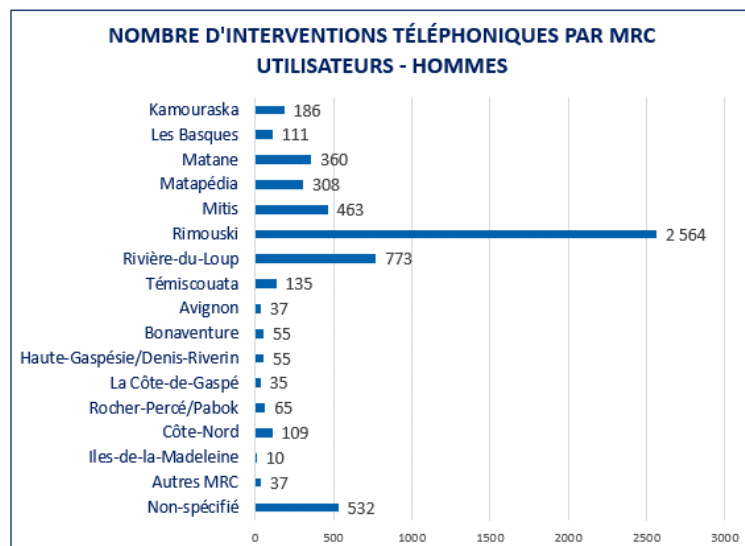
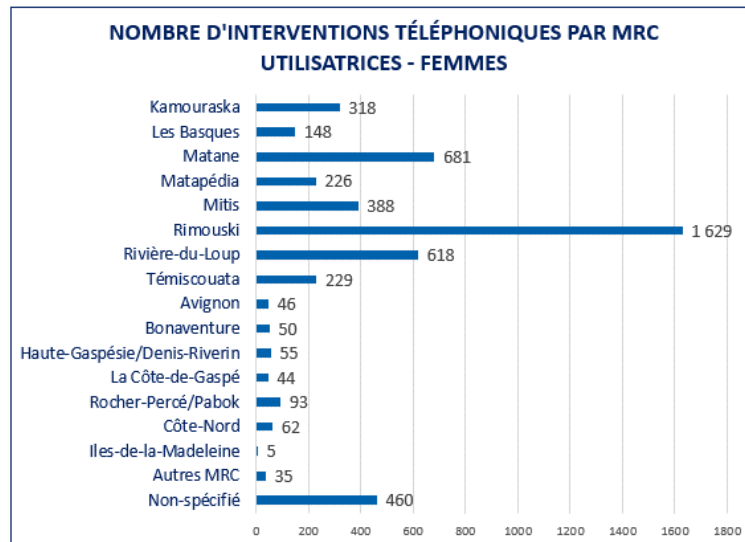
Une réponse 24/7 dans un espace d'humanité !



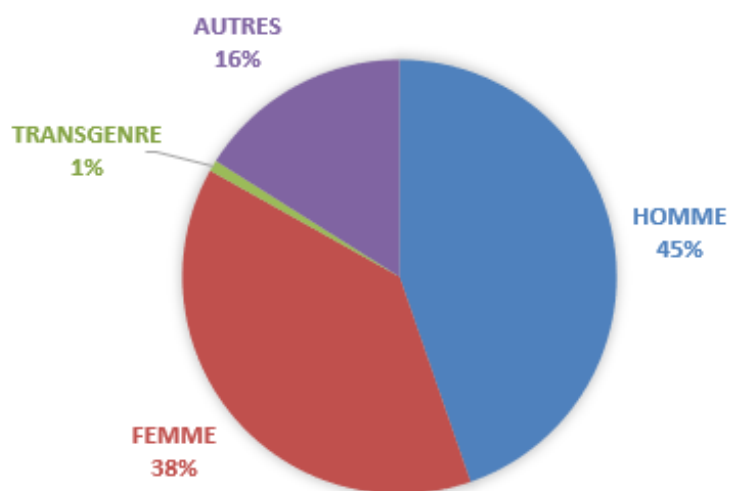
## Nombre d'interventions

Total des interventions effectuées pour les utilisateurs de services (interventions téléphoniques auprès de la personne en crise, des proches, relances téléphoniques, références et soutien clinique).

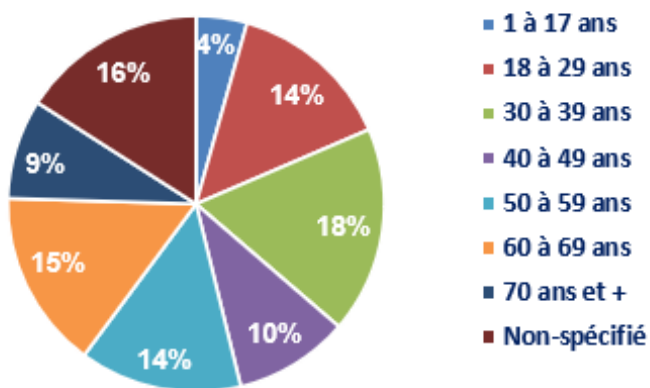
2020-2021	15 527
2021-2022	14 128
2022-2023	11 905



### INTERVENTIONS TÉLÉPHONIQUES PAR GENRE



### INTERVENTIONS TÉLÉPHONIQUES ÂGE DES UTILISATEURS



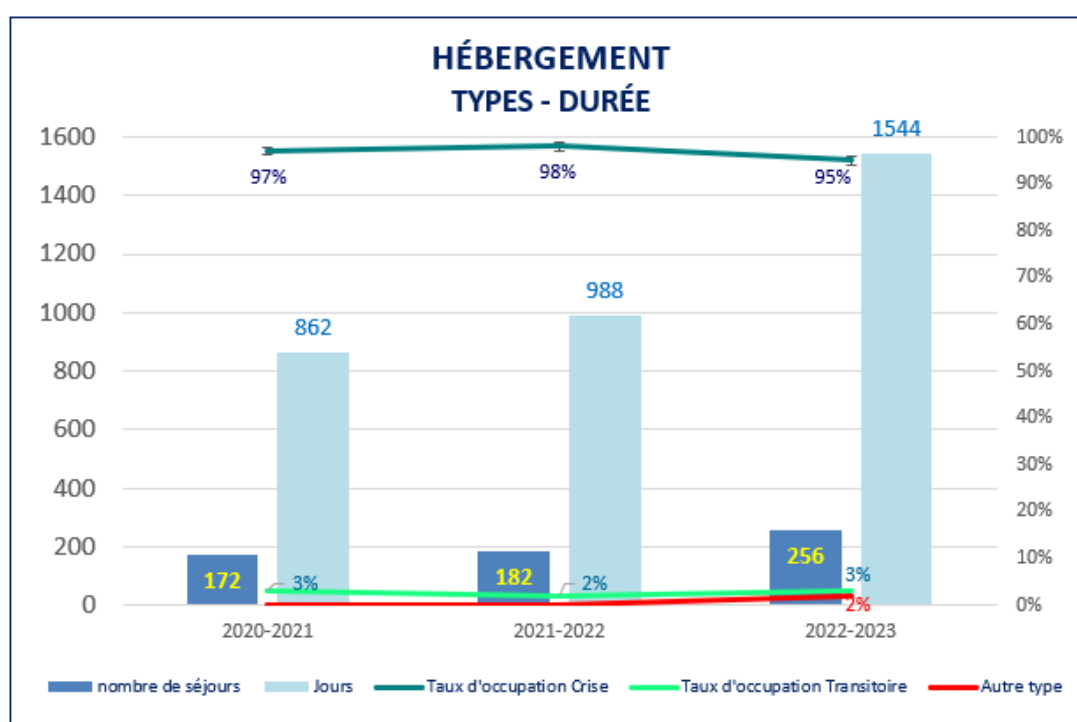
## Hébergement

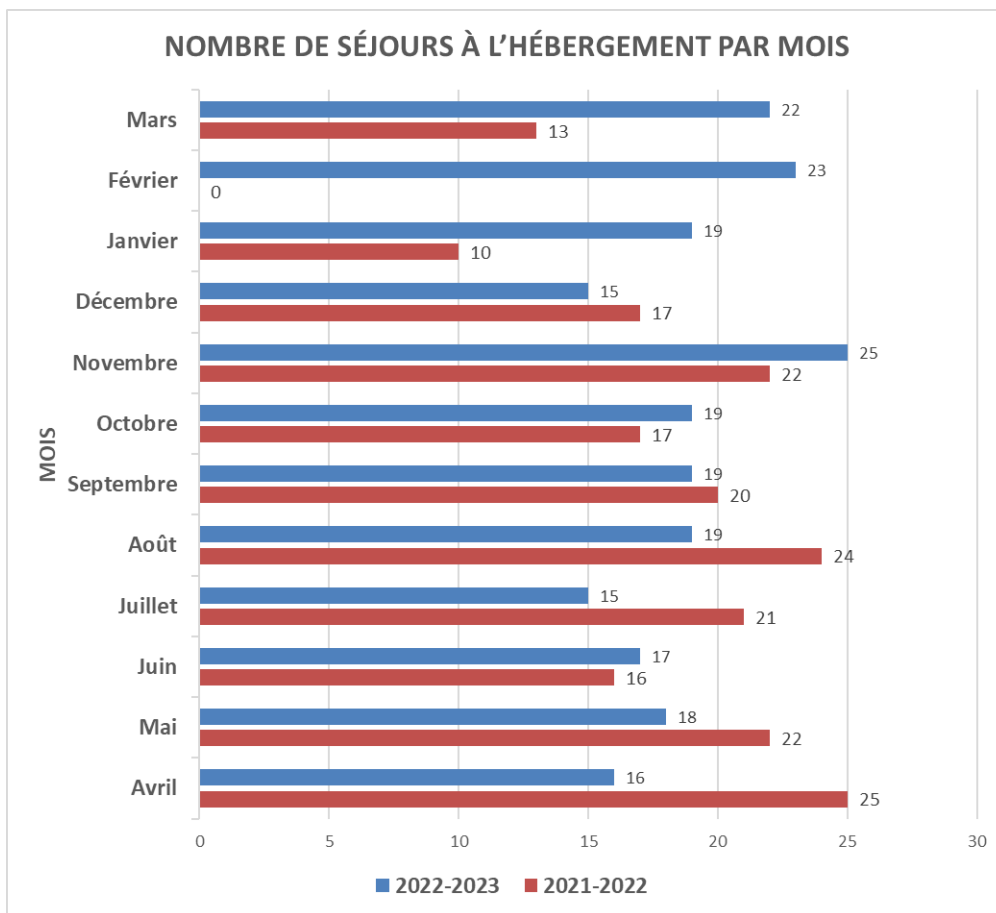
Le CPSICBSL offre un service d'hébergement de crise et transitoire aux personnes qui sont dans un état de vulnérabilité ou en état de crise. Le service vise essentiellement la désescalade de la crise et l'évitement d'un passage à l'acte suicidaire. Le séjour, variant entre 0 et 14 jours, permet une diminution de l'intensité de la détresse émotionnelle et une reprise de contrôle sur la situation par la mise en place de stratégies et de pistes de solutions.

Pendant leur séjour, les personnes bénéficient d'un accompagnement individualisé par des intervenants spécialisés en intervention de crise et en prévention du suicide. L'organisme offre un milieu de vie sécurisant aux personnes utilisatrices du service.

### Les personnes qui souhaitent bénéficier du service d'hébergement doivent :

- ✓ Être âgées de plus de 18 ans.
- ✓ Être non violentes.
- ✓ S'abstenir de consommer de l'alcool et des drogues durant leur séjour.
- ✓ Être autonomes dans leurs déplacements.
- ✓ Accepter les règles de vie durant leur séjour.
- ✓ Nécessiter aucune surveillance médicale.





On ne sait jamais, vous ou un proche pourriez avoir besoin de soutien.



Ayez toujours de l'aide à portée de la main avec l'application mobile

**Crise**

Disponible sur  
App Store

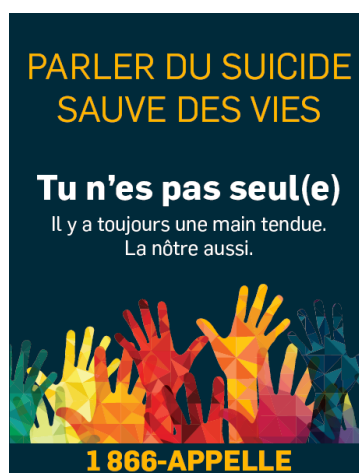
DISPONIBLE SUR  
Google play

## Semaine nationale de la prévention du suicide

Dans le cadre de la Semaine nationale de la prévention du suicide, qui s'est déroulée du 5 au 11 février 2023, l'organisme souhaitait promouvoir ses services en distribuant massivement du matériel promotionnel. Il est important d'encourager les gens à oser parler du suicide et d'aller chercher de l'aide car, parler sauve des vies.

Voici la liste des principales entreprises qui ont participé :

- Cinéma Lido de Rimouski : présenter le vidéo promotionnel du CPSICBSL (écrans géants)
- Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent : allumer un lampion durant la semaine de prévention
- Centre Funéraire Bissonnette & frère inc. : allumer un lampion durant la semaine de prévention.
- Générations Bonbons : distribuer des cartes promotionnelles des services
- La Cafetière : distribuer des cartes promotionnelles des services
- Club de hockey L'Océanic: promouvoir, par vidéo, la ligne 1-866
- Spect'Art Rimouski : présenter le vidéo promotionnel du CPSICBSL sur leur écran
- Radio Gaspésie 94,5 Gaspé : promouvoir la ligne 1-866
- Radio Énergie 98,7 Rimouski : promouvoir la ligne 1-866
- Sécurité Médic enr. : distribuer des verrous de pontet
- Municipalité de Sainte-Luce : distribuer des verrous de pontet
- Cégep de Rimouski (Technologie forestière) : distribuer des verrous de pontet.





## Postvention

### SOUTIEN AUX ENDEUILLÉS PAR SUICIDE

La postvention réfère aux activités qui visent le traitement et le rétablissement des personnes ayant été affectées à un suicide ou une tentative de suicide. L'objectif est de réduire les effets négatifs, qui découlent de l'événement, autant à court terme qu'à long terme.

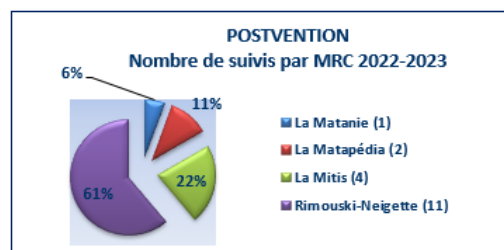
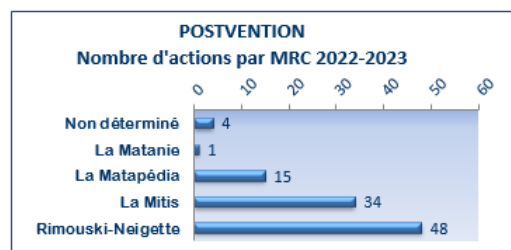
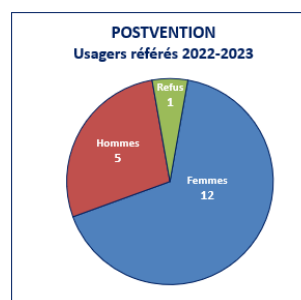
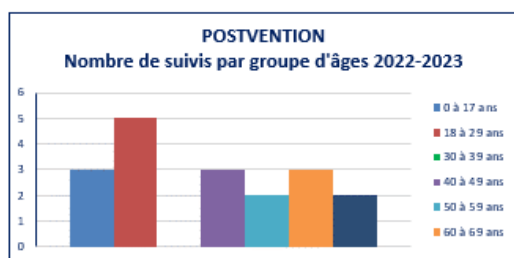
Le service peut prendre la forme de suivi individuel, familial et de groupe.

Le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent tient un groupe de soutien « Phare dans la tempête » pour les personnes ayant perdu un proche par suicide. Joindre un groupe de personnes endeuillées permet d'exprimer son vécu, de développer des outils et de créer un espace de support mutuel. Échelonnées sur plusieurs semaines, les rencontres sont offertes gratuitement et se déroulent à Rimouski.

- 102 actions ont été effectuées.
- 8 rapports ont été demandés au Bureau du coroner.

Le service est offert aux résidents des MRC de La Matanie, La Matapédia, La Mitis et de Rimouski-Neigette.

**Contactez en tout temps la ligne d'intervention  
I 866 APPELLE**



## Suivi étroit

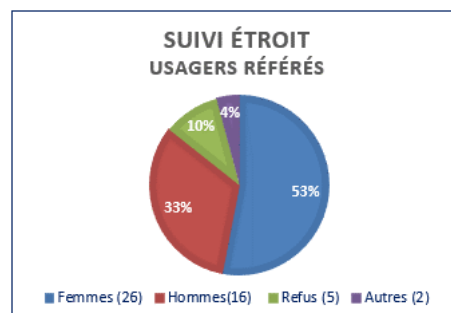
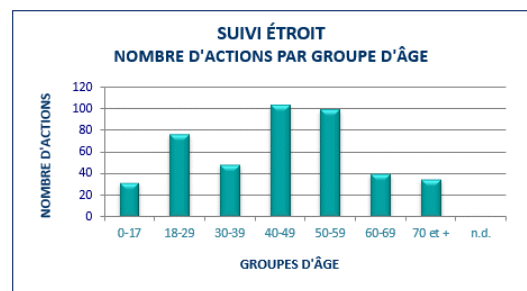
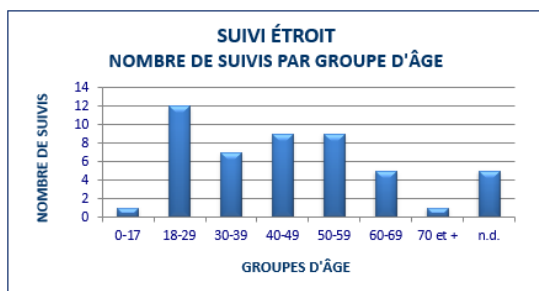
### SUIVI ÉTROIT INTÉGRÉ DANS LA COMMUNAUTÉ

Le suivi étroit est une mesure visant à s'assurer que les personnes ayant posé un geste suicidaire ou étant susceptible d'en poser un (danger grave à court terme), qui obtiennent leur congé de l'urgence ou de la psychiatrie, reçoivent les services adaptés à leur condition dans la perspective de prévenir les comportements suicidaires.

- 431 actions ont été effectuées
- 155 relances téléphoniques,
- 160 rencontres de suivi étroit
- 116 autres actions
- 49 usagers ont été référés à ce service.

Le service est offert aux résidents de la MRC de Rimouski-Neigette (18 ans et +)

**Contactez en tout temps le  
1 866 277-3553**



# ESCOUADE 24/7

## Escouade 24/7



L'Escouade 24/7 est une unité mobile d'intervention de crise effective sur le terrain depuis octobre 2018 et couvre toute la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Cette division **des deux Centres de crise de la région, soit la Bouffée D'Air du KRTB et le CPSICBSL, est une réponse novatrice et prouvée efficace aux exigences du MSSS en matière d'intervention de crise en présence dans le milieu.**

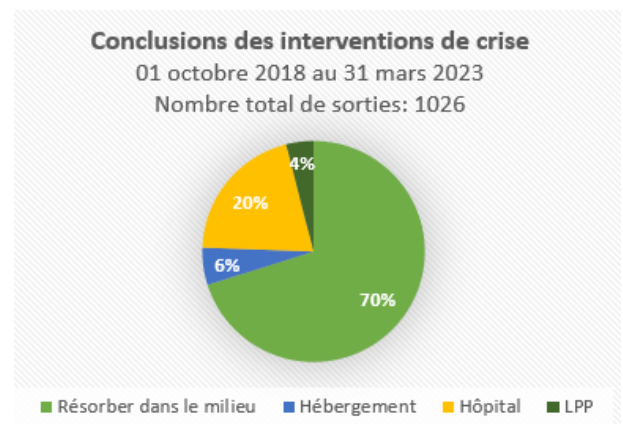
C'est une équipe de 12 intervenants et intervenantes qui s'alternent la garde offrant une disponibilité 24/7 à travers le territoire, œuvrant dans l'immédiateté à la façon des pompiers volontaires. Afin que les escouadeurs et escouadeuses puissent assurer un délai de déplacement raisonnable (moins d'une heure), le territoire du Bas-Saint-Laurent a été divisé en quatre secteurs :

1. La Matanie et La Matapédia
2. Rimouski-Neigette et La Mitis
3. Les Basques et Le Témiscouata
4. Rivière-du-Loup et Kamouraska



L'Escouade 24/7 peut être interpellée exclusivement par ses portes d'entrées (les deux Centres de crise, les AAOR des CLSC et Info-Social 811) lorsque l'intervention téléphonique n'est pas suffisante pour apaiser la crise, pour obtenir toutes l'informations nécessaires pour estimer les risques de dangerosité ou encore pour s'assurer de la sécurité d'une personne ou son environnement. Cette année, l'Escouade 24/7 a atteint un nombre de sorties record avec 268 déplacements. De façon majoritaire, non seulement pour l'année 2022-2023 mais depuis le tout début, les situations se résorbent dans le milieu de la personne. Il en va comme suit pour les conclusions des 268 interventions de cette année :

- Résorbées dans le milieu : 181
- En hébergement communautaire : 16
- Aux soins du centre hospitaliers : 59
- En application de la loi sur la protection des personnes dont l'état mentale représente un danger pour elle-même ou pour autrui (LPP) : 8
- Résorbées avant l'arrivée de l'Escouade : 4



# PARTENARIAT

## Partenariat

### PARTENARIATS

- **Santé et services sociaux**
  - Coordination des services communautaires en santé mentale et dépendance, CISSS
  - AAOR, CISSS
  - Clinique externe en psychiatrie, CISSS
  - Intervenants à l'urgence, CISSS
  - Direction de la santé publique Gaspésie-Les Îles, CISSS
  - Groupes de médecine familiale, CISSS
  - Direction de la protection de la jeunesse
- **Mesures d'urgence**
  - CAUREQ
  - Les coroners
  - Sureté du Québec
- **Scolaire**
  - CÉGEP de Rimouski
  - UQAR
  - Institut Maritime du Québec
  - Écoles secondaires de Rimouski
  - Centre de formation continue Rimouski-Neigette
  - Groupe Collegia, Matane
  - Commission scolaire des Monts-et-Marées
- **Autres partenaires**
  - UPA
  - Radio Gaspésie 94,5 Gaspé
  - Radio Énergie 98,7 Rimouski

### ASSOCIATION A DES REGROUPEMENTS

- Membre du RCPSQ
- Membre du RESICQ
- Membre de l'AQPS
- Membre de la TROC BSL
- Organisme affilié et membre de Deuil-Jeunesse
- Comité régional en santé psychologique en milieu agricole.

### STAGES

Le CPSICBSL offre un milieu de stage stimulant et formateur aux étudiants. Nous avons accueilli cette année, deux étudiantes stagiaires en techniques de travail social du Cégep de Rimouski.



Centre de prévention du suicide  
et d'intervention de crise  
du Bas-Saint-Laurent